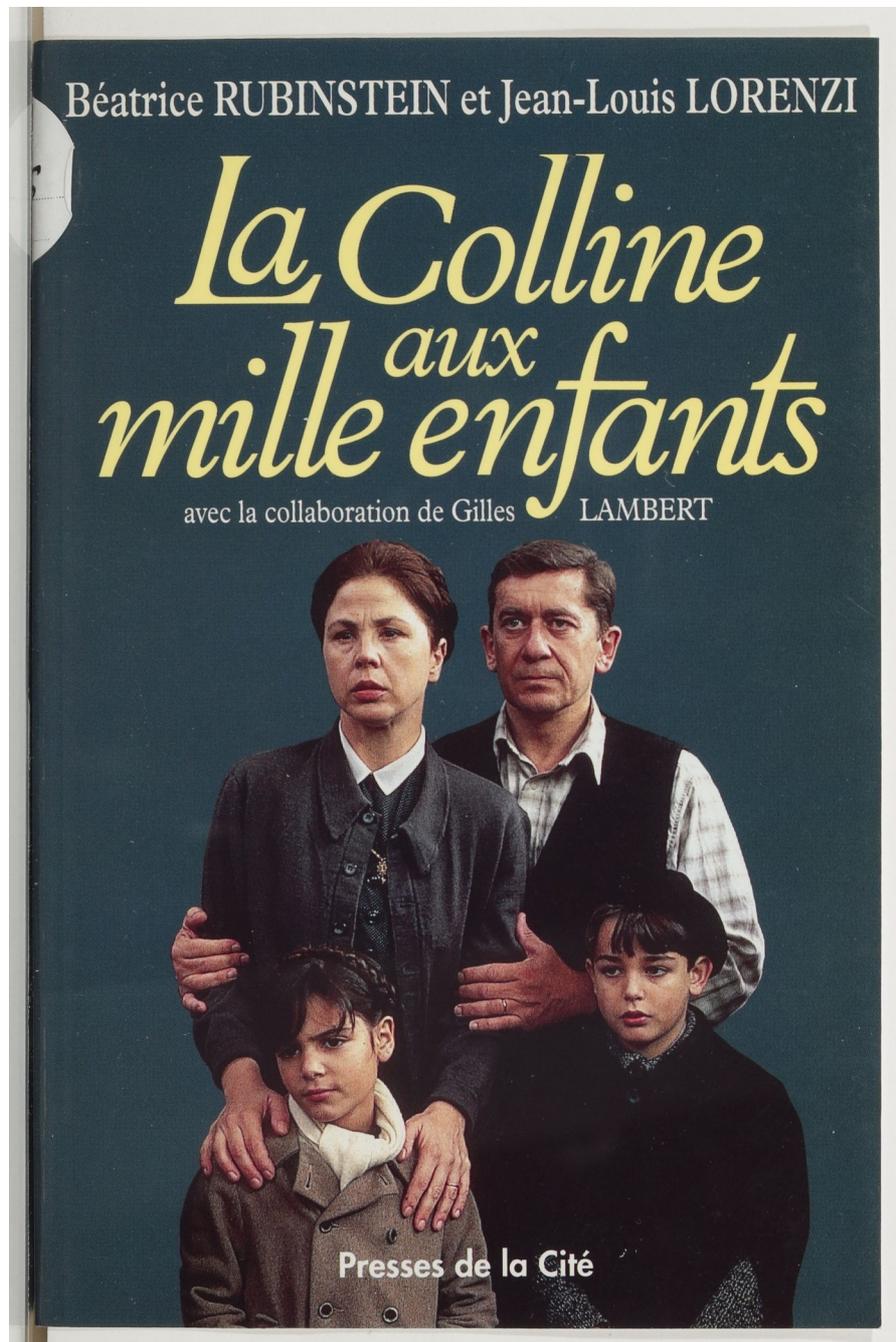


La Colline aux mille enfants

livre de Béatrice RUBINSTEIN et Jean-Louis LORENZI
éditions Presses de la Cité – 119 pages - 1994



Sous l'occupation allemande, cinq mille enfants et adolescents pourchassés par les nazis ont été cachés et sauvés par la population d'un village protestant des Cévennes. Ils venaient de toute l'Europe, ils étaient juifs, et leurs parents, pour la plupart, avaient été déportés.

L'âme de cette opération de sauvetage fut le pasteur Fontaine : avec l'appui de sa communauté et des villages alentour, il réussit à maintenir son réseau de refuges jusqu'à la Libération. Et même à envoyer en Suisse les enfants les plus menacés. Les dénonciations, les rafles, les arrestations n'ébranlaient pas sa volonté.

Ce fut le triomphe de l'amour et de la vie sur la haine et la mort. Changeant d'identité, recueillis par des familles qui risquaient leur vie pour les protéger, les enfants échoués au Chambon-sur-Lignon refaisaient l'apprentissage de la tendresse – et parfois même du bonheur

Le livre (les 2 premiers chapitres)

Chapitre 1

Cela s'est passé trois jours après son anniversaire. En plein milieu de la nuit.

Bien avant d'atteindre sa huitième année, Janine avait compris que le danger rôdait autour de sa famille. On ne parlait que de ça. Et quand sa mère, un soir, avait cousu des étoiles jaunes avec le mot « Juif » en lettres bizarres sur les trois manteaux de la maison, elle avait bien senti que le danger se rapprochait.

Janine n'avait pas peur. C'était la guerre. On se battait partout, le monde était peuplé de prisonniers, de réfugiés et de blessés. Il n'y avait presque rien à manger, il faisait froid, mais son père avait promis que cela s'arrêterait bientôt. Tout redeviendrait comme avant. Elle ignorait ce que cela voulait dire, mais c'était une perspective heureuse.

A l'école, elle entendait des bruits contradictoires ; elle avait décidé de ne pas en tenir compte – et même de ne pas en parler à ses parents. Elle comprendrait plus tard.

Finalement elle ne se jugeait pas trop malheureuse, bien qu'il lui fût désormais interdit, à cause de la fameuse étoile jaune, d'aller jouer au square avec les autres enfants. Elle rentrait de l'école sans s'arrêter. Ainsi, elle aurait plus de temps pour faire ses devoirs. Elle était très bonne élève.

Son père arrivait parfois tard le soir. Quand il parlait à voix basse avec sa mère, elle tendait l'oreille car cela annonçait, en général, des propos intéressants. Une fois, il avait parlé d'une voisine qui venait de mettre au monde un enfant « mort-né ».

– C'était un garçon, avait chuchoté son père. Il a de la chance. Il ne sera jamais déporté.

Janine avait réfléchi plus longtemps que d'habitude. Comment le fait d'être « mort-né » pourrait-il être considéré comme une chance ? Et que signifiait : déporté ? Elle avait fini par s'endormir sous les journaux que sa mère empilait entre ses deux couvertures, mais elle avait repensé à ce mystère le lendemain. Et elle en avait rêvé – par la suite.

Janine rêvait beaucoup. La troisième nuit après son anniversaire, elle rêva que des coups sourds ébranlaient la porte du logement, que des gens sur le palier criaient : «

Police ! Ouvrez ! » et que son père, en pyjama, son manteau sur les épaules, l'arrachait à son lit et la poussait au fond du placard, derrière une valise, en lui disant :

– Quoi qu'il arrive, ne bouge pas !

Un cauchemar, plutôt. Elle aurait voulu poser des questions, mais la porte du placard s'était refermée sur elle – et elle s'était retrouvée dans l'obscurité. Peu après, elle avait entendu des cris, reconnu la voix de sa mère et de son père au milieu d'autres. Dans les rêves, tout peut arriver : la porte du placard s'était ouverte, et refermée. Elle n'avait pas bougé. Puis le silence était revenu et elle s'était rendormie.

En sortant du placard, Janine avait compris que le rêve n'en était pas un : tout était sens dessus dessous, la table renversée, l'armoire ouverte, avec du linge et des papiers partout. Sa mère disait pourtant que dans la maison rien ne devait traîner. Mais sa mère n'était plus là. Ni son père. Il n'y avait plus personne.

Elle entra dans la petite cuisine. D'habitude, quand elle se réveillait, sa mère lui donnait une tasse de café avec du lait en poudre, et un biscuit vitaminé, qu'elle se procurait avec difficultés. Ce matin, rien. Elle eut envie de se mettre à pleurer, mais comprit que c'était inutile. L'absence de ses parents avait au moins un bon côté : elle ne serait pas obligée de se laver à l'eau froide.

Il n'y avait rien d'autre à faire qu'à attendre qu'ils reviennent. Qu'ils reviennent vite : sans eux que deviendrait une petite fille de huit ans, trop petite pour son âge, d'origine polonaise, seule dans une grande ville où elle ne connaissait presque personne ?

Si le logement de Janine avait donné sur la rue, au lieu d'ouvrir sur une petite cour obscure, elle aurait constaté que la rafle de la nuit, qui a emporté ses parents, continue au petit jour. Des agents de police en képi, pèlerine, le bâton blanc accroché à la ceinture, rassemblent encore des gens de tous âges, mal réveillés. Ils traînent de grosses valises, ou de petits baluchons. Ils ont tous l'étoile jaune cousue sur leur manteau. A part quelques enfants qui pleurent, ils sont silencieux, résignés. Cela devait arriver. Ils n'avaient nulle part où aller, pas d'argent pour essayer de passer en zone libre, pas d'amis goy (non juif) pour les recueillir. Au camp de travail, au moins, ils seront nourris. Et comme le dit une histoire juive qui circule à Paris : ils vivaient dans l'angoisse d'être déportés. Maintenant, ils vont vivre dans l'espoir d'être libérés. Dans les camps de regroupement ou de travail, sur lesquels on ne sait rien, les Juifs au moins seront entre eux ! Même si la vie est dure – ne l'est-elle pas à Paris ? – cela ne durera pas éternellement. Faut-il vraiment avoir peur des camps ? Après tout, la quasi-totalité de l'armée française est prisonnière dans des camps en Allemagne, stalags ou oflags. Certains sont rapatriés, ou parviennent à s'évader. Leurs récits n'ont rien d'inquiétant. Les autres écrivent. Leur moral est bon. Le « camp » fait partie de la vie quotidienne. Beaucoup de Juifs en ont déjà fait l'expérience ailleurs.

Certains, pourtant, ont des doutes. De sinistres rumeurs – mais il court tant de rumeurs ! – parlent d'énormes camps de concentration, très loin à l'est – jusqu'en Pologne. Les Juifs, dit-on, y travailleraient dans des conditions épouvantables, sans espoir de retour. Sans doute un « bobard » de plus. Certains se demandent aussi pourquoi la police arrête les petits enfants. Peuvent-ils être considérés comme des travailleurs ? Bien des questions restent sans réponse. Mieux vaut ne pas y penser. Et

de toute façon, on n'a pas le choix.

Comme Janine, Simon, dix ans, échappera, ce matin-là, à la rafle. Il a dormi chez un camarade. Avant l'école, il décide d'aller embrasser ses parents et sa petite sœur.

Quand il arrive vers huit heures moins le quart, tous trois sont devant la porte, avec des valises, entourés de policiers en uniforme et en civil, et se dirigent vers un camion stationné au coin de la rue. Le réflexe de Simon est de courir vers eux – mais une main inconnue le retient :

– N'y va pas !

C'est une voisine, que Simon connaît à peine. De quoi se mêle-t-elle ? Il tente de lui échapper ; la main se fait plus ferme, l'attrape par sa pèlerine, dissimulant l'étoile jaune :

– Tu peux pas les aider !

Simon voit ses parents monter dans le camion. Il a l'impression que sa petite sœur lui fait un signe de la main. Puis le visage de sa mère apparaît derrière les barreaux d'une fenêtre d'aération. C'est tout. Il ne reverra jamais plus personne.

Beaune-la-Rolande est l'un des vingt-six camps d'internement créés par Vichy, en zone non occupée, pour rassembler les réfugiés antinazis surtout allemands avec leur famille. (Contrairement à toute tradition, Vichy les livrera aux nazis et ils seront à peu près tous exterminés.) Parmi eux, une grande majorité de Juifs.

Dès 1940, le gouvernement du Maréchal qui a signé l'armistice « dans l'honneur et la dignité » s'est appliqué à devancer les exigences des vainqueurs, notamment en recensant tous les Juifs – français ou non – de la zone libre et en internant apatrides et Allemands dans des camps surpeuplés, où les conditions de vie deviennent insupportables. La mortalité, surtout chez les enfants, est très forte, les suicides fréquents. Les rares représentants d'œuvres humanitaires autorisés à pénétrer dans ces camps – volontaires de la Croix-Rouge, de l'OSE, du mouvement américain des Quakers ou du Secours protestant (CIMADE) – sont horrifiés. Cette page accablante de l'histoire de la collaboration en France a été longtemps occultée. Aujourd'hui, en évoquant Beaune-la-Rolande, Gurs, Rivesaltes, Le Recebedou, Agde, Les Milles, Argelès, Le Vernet, Meslay, Montreuil-Bellay, etc... , les historiens n'hésitent pas à parler de « camps vichystes de la mort ». Bien sûr, on n'y pratique pas l'assassinat systématique, comme à Auschwitz et à Treblinka, mais on laisse la mort faire son œuvre. Surtout chez les enfants de moins de quinze ans.

Ceux-ci posent d'ailleurs un problème particulier : ils seront internés sur une initiative de Laval, chef du gouvernement, alors que les nazis ne le réclamaient pas ! On ne sait pas très bien quoi en faire, quand les parents sont dirigés, par wagons à bestiaux, vers Drancy ou Compiègne – antichambres des camps nazis de l'Est. Ils partiront à leur tour – mais plus tard – , pitoyables convois d'enfants éperdus, de un à quatorze ans, vivant dans des conditions d'hygiène atroces, affamés, au-delà du désespoir.

Ceux qui réussissent à pénétrer dans les camps décrivent des scènes pathétiques. Les mères, sur les quais, refusent de se séparer de leurs enfants. Ces malheureuses,

traitées comme des bêtes, sous-alimentées, malades, en instance de départ pour une destination inconnue, refusent ce surcroît de souffrance. Elles retrouvent des forces pour disputer leur enfant aux gardes mobiles : luttas pitoyables, dont l'issue ne fait pas de doute, ponctuées par des hurlements de désespoir, conclues sur des sanglots. Julien, cinq ans, fait l'objet d'un de ces affrontements. Sur le quai, sa mère le serre contre elle, de toutes ses forces. Il se rappelle la scène. Il sent sur lui les mains dures de l'homme, le mousqueton à la bretelle. Il lui fait mal. Maintenant, on pousse sa mère vers le train :

– Non ! Non ! hurle-t-elle. Julien !

Il manque d'être piétiné, il ne voit plus rien. Le train est parti. Mais le cri résonne dans sa mémoire. Et quand, un peu plus tard, alors qu'il est malade, une gentille dame viendra le chercher et le sortira du camp, Julien sera sûr qu'elle l'emmène auprès de sa mère.

Chapitre 2

Jamais la porte du presbytère du temple protestant du Chambon-sur-Lignon n'est fermée à clef – même la nuit. C'est un ordre du pasteur Fontaine. Martha, sa femme, veille à ce qu'il soit respecté.

L'endroit, à première vue, n'est guère accueillant : une maison basse de granit gris, coiffée de lauzes, sorte d'ardoises.

La porte de bois est surmontée d'un blason sculpté, représentant un cerf, au chef orné d'une croix – souvenir lointain, dit-on, d'un seigneur du lieu. Tout de suite, on entre dans la salle à manger.

On approche de l'heure du dîner, et les deux enfants des Fontaine, Sophie, quinze ans, et Jean-Jacques, treize ans, sont au piano. Ils jouent à quatre mains La Truite de Schubert ; plutôt bien ; Martha, leur mère, la quarantaine, encore très belle, le visage doux, les cheveux tirés en arrière, est dans la cuisine. Elle épluche des pommes de terre. Le dîner sera frugal. Même dans cette région d'élevage et de culture, la viande est devenue rare, comme le lait. Réquisitionnés. Un feu de bois éclaire la pièce.

Soudain, la musique s'arrête. Jean-Jacques a entendu des coups légers frappés à la porte. Il s'écrie :

– Maman, on frappe. Tu peux ouvrir ?

Dans l'encadrement de la porte se découpe sur la nuit la silhouette d'une jeune fille, une valise à la main. Elle reste immobile, comme pétrifiée. Un foulard entoure son visage maigre. Elle est vêtue « en été ». Un petit manteau, des sandales. Elle est transie, hagarde :

– Je viens de Paris. On m'a donné votre adresse !

Martha et les enfants ont compris. Martha s'approche avec un grand sourire :

– Naturellement... Entrez, mais entrez donc !

Sophie et Jean-Jacques se lèvent. Une Juive – une de plus – à la recherche d'un toit – et d'une cachette. Jean-Jacques se saisit de sa valise. Sophie avance une chaise. La jeune fille s'y laisse tomber, et, à voix basse, déclare :

– J'ai passé la ligne...

Une hésitation :

– Je m'appelle Clara.

Encore plus bas :

– Clara Bernier.

Martha enchaîne :

– Vous allez boire quelque chose de chaud, cela vous fera du bien.

Elle passe dans la cuisine, remplit un bol de soupe. Quand elle revient, Clara s'est endormie, la tête sur la table : sa fatigue était plus forte que sa faim. Les enfants échangent un regard : sans qu'elle ait eu le temps de la raconter, l'histoire de Clara leur est familière. Parents arrêtés, peut-être déportés. L'errance, d'ami en ami, d'œuvre en œuvre. Les rafles. Et le « tuyau » – glissé à l'oreille : « Au Chambon-sur-Lignon, les Juifs sont bien accueillis. » Elle a dû prendre des risques pour franchir la ligne de démarcation. Beaucoup de Juifs sont arrêtés, dénoncés – et souvent par les passeurs locaux à qui ils ont remis de l'argent et qui, de la sorte, touchent double prime.

Martha et les enfants aident Clara à s'étendre sur le canapé. Ils ne joueront plus La Truite ce soir. Le silence est le compagnon du malheur, et on respectera le sommeil de cette inconnue surgie de la nuit.

Quand il arrive, peu après, au presbytère, le pasteur Fontaine ne s'étonne pas vraiment que sa femme lui fasse signe de parler à voix basse, en lui désignant le canapé. Il ôte sa canadienne et se penche avec un peu de difficulté – depuis quelque temps son dos le fait souffrir – sur la jeune femme en habits légers qui dort profondément. Il y a dans la stature du pasteur, dans ses gestes, un mélange de douceur et de force contenue. Dans le regard qu'il échange avec sa femme, on lit une sorte de joie amère, angoissée ; un bonheur triste. Les sandales de la jeune fille sèchent près de la cheminée. De son manteau de mauvais tissu, à hauteur de la poitrine, un fil dépasse. Le pasteur le tire doucement, le fil se détache, dessinant l'endroit où était cousue l'étoile jaune – « la place de l'étoile ».

Toute la communauté du Chambon et des villages voisins est réunie au temple, sur la route qui mène au Mazet, pour le service du dimanche. Une foule. Sur les trois mille habitants du Chambon, deux mille cinq cents sont protestants. Le pasteur est très populaire – même auprès des darbystes qui récusent tout intermédiaire. On sait qu'il a beaucoup bourlingué avant d'arriver ici, en Suisse et même aux Amériques : il n'a que quarante ans, mais déjà derrière lui une carrière considérable. Depuis la défaite et l'Occupation, sa notoriété s'est accrue.

En robe noire et rabat blanc, il fait face à l'assemblée des fidèles, serrés sur les bancs de bois. Martha et ses enfants sont au premier rang. Derrière, trois jeunes gens en bleu marine, cravate noire, béret noir à la main, brassard rouge : l'uniforme du Service d'ordre légionnaire, groupe paramilitaire de volontaires au service du Maréchal – dans lequel, plus tard, Joseph Darnand recrutera des tueurs pour sa sinistre Milice. Un des jeunes légionnaires, René, ne cesse de fixer Sophie, la jolie fille du pasteur, qui ne semble pas du tout attirée par lui. René est aux côtés de son père, Maurice, un des gros propriétaires du Chambon, qui arbore fièrement ses

décorations – et couve son fils d'un regard admiratif. Tous les notables sont là, autour du maire, que la présence des jeunes « légionnaires » et de Maurice met mal à l'aise. Cette fausse note l'inquiète ; il sait sur quels thèmes le pasteur a l'habitude d'improviser ses sermons – et il redoute l'incident. Les premiers mots du sermon ne sont pas faits pour rassurer le maire. Fontaine commence, avec calme, sur le ton de la conversation :

– Il y a deux siècles, il était interdit de lire la Bible, et, quand un protestant était arrêté pour en avoir caché une dans sa maison, il était exécuté... cette Bible dans laquelle on peut lire : « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger. J'étais en prison et vous êtes venu auprès de moi. J'étais étranger et vous m'avez recueilli. Je vous le déclare, c'est la vérité : toutes les fois que vous l'avez fait à l'un des plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait... »

La voix du pasteur, qui a commencé sur le ton de la confiance, se fait plus puissante, plus vibrante :

– Aujourd'hui, des enfants frappent à nos portes !

« Ça y est, pense le maire. Rien ne peut plus l'arrêter ! »

– Les enfants sont sans parents, sans toit pour les protéger. Ils nous disent seulement : « Aidez-moi ! Aidez-nous ! » Ces enfants, ce sont les nôtres, quels que soient la couleur de leur peau, leur langue, leur religion, leur pays...

Brusquement, le pasteur s'est redressé :

– Alors, ouvrons la porte. Notre toit est le leur...

Maurice, qui s'agite depuis quelques instants sur son banc, n'y tient plus. Il se lève soudain, dominant les fidèles de sa haute taille, et sa colère explose littéralement :

– Nous ne sommes pas venus dans ce temple pour assister à un discours politique !

Il se tourne vers l'assistance, pétrifiée par cette fureur qui bouscule les règles :

– Quiconque se met hors la loi le fait à ses risques et périls !

Le pasteur n'a pas bougé. Sans hausser le ton, d'une voix calme, il répond à Maurice :

– S'il est dit qu'une loi pourchasse des enfants innocents, par-dessus cette loi inique, il y a la loi de Dieu !

Réponse qui augmente encore la fureur de Maurice. D'une voix étranglée il s'écrie :

– Je ne resterai pas une minute de plus dans cette assemblée !

Il se coiffe de son chapeau, quitte sa place, suivi après une petite hésitation par son fils et ses deux camarades en uniforme ; il se dirige vers la sortie, dans le silence. A voix basse, Sophie Fontaine commente pour son frère ce départ théâtral :

– Tel père, tel fils !

– Pourtant, tu l'aimais bien, le fils, murmure Jean-Jacques.

Sophie se contente d'un haussement d'épaules. Avant de franchir le seuil du temple, Maurice s'immobilise un instant devant une fidèle, Mme Quentin, la cinquantaine solide, les cheveux noués en chignon sous un foulard. Son attitude est claire : « Viens avec moi ! » Mais elle ne bouge pas, regarde fixement devant elle – et entonne le cantique du jour avec les autres :

– Tu me veux à Ton service, moi qui, sans Toi, ne suis rien...

Furibond, Maurice quitte le temple suivi des trois jeunes, non sans lancer au maire, embarrassé, un regard lourd de menace.

Les échos du cantique accompagné à l'orgue suivent Maurice, comme il s'éloigne à grands pas, écumant de colère. Son fils le suit et, puisant dans ses réserves de courage, lui adresse la parole :

– Papa, tu ne crois pas que tu as été un peu fort ?

Maurice le toise :

– Tu as honte de ton père, René ?

– Bien sûr que non, mais...

Maurice le coupe :

– C'est bien beau de se pavaner en uniforme, il faut aussi que tu te battes contre les traîtres au Maréchal, comme moi je me suis battu à Verdun...

– Mais, papa, je...

– T'as aucune ambition, René. Avec tout ce qui se passe ici, moi, j'aurais déjà pris du galon. Mais je sais ce qui te retient...

René pâlit, et réagit nerveusement à l'allusion de son père :

– Laisse Sophie en dehors de ça !

– Je vais me gêner ! La fille de ce pasteur du diable !

Du bras, il écarte René, et s'éloigne à grands pas. Il passe sans s'arrêter devant le Café du Centre, sur la place du village. Le Café du Centre, qui est aussi bureau de tabac, est tenu par Gaston, une forte personnalité, du genre bon vivant, la cinquantaine bien sonnée. Pour l'instant, il est au temple, mais à voir Maurice passer au large sans s'arrêter, d'une démarche rapide, il est clair qu'il évite l'endroit et que, vraisemblablement, il n'entretient pas de bonnes relations avec le propriétaire. Gaston ne cache pas son mépris pour le régime collaborateur qui gouverne le pays, pour la Révolution nationale et tout ce qui s'ensuit. Lui aussi a fait la guerre. Il n'est pas non violent, mais il voue une grande admiration au pasteur Fontaine. Dès l'arrivée des premiers réfugiés, il s'est mis à sa disposition pour leur trouver des points de chute dans les fermes. Depuis, recruté par la Résistance, il est aussi devenu un des pivots de l'organisation d'entraide. C'est à lui qu'aboutissent les appels, il transmet les messages. Maurice le sait – comme tout le monde – et il ne peut que déplorer cette situation : il doit bien admettre que les idées du Maréchal, la politique de Vichy ne suscitent pas l'enthousiasme dans la région. Même la minorité catholique a pris, presque unanimement, le parti de la Résistance !

Par tradition, la vallée du Lignon est un refuge pour les persécutés – tous les persécutés – et Le Chambon, situé sur un haut plateau difficile d'accès (on ne peut « monter » au Chambon sans être repéré), entouré de montagnes arides, pleines de grottes et de forêts de pins où l'on se perd facilement, constitue un abri naturel. Pays protestant, les Cévennes ont l'habitude de la persécution et la vocation de la solidarité. Jusqu'à la Révolution, la France fut pour les protestants « le désert » : la révocation de l'édit de Nantes (en 1685) avait ouvert une période sanglante. Les fidèles à la Réforme étaient pourchassés, torturés, assassinés. Ils célébraient secrètement leur culte dans la forêt. Le souvenir des dragonnades – les dragons du Roi tuaient, violaient et pillaient sans retenue – s'est profondément inscrit dans la mémoire collective. Pendant longtemps, Le Chambon a été la plaque tournante de

l'émigration calviniste, cachant les « renégats » qui se dirigeaient vers la Suisse, de relais en relais. En 1940, des filières se reconstitueront sur les mêmes itinéraires. Entre-temps, Le Chambon a trouvé une autre vocation : l'accueil des enfants atteints de maladies respiratoires. Le climat y est très sain – il attire des touristes l'été – et de nombreux pensionnats, ou homes d'enfants, s'y sont créés. Plusieurs sont patronnés par des organisations suisses. Depuis 1938, Le Chambon abrite aussi un collègue un peu particulier, le Collège cévenol, qui va jouer un grand rôle pendant la période d'occupation.

Créé par un pasteur inspiré arrivé au Chambon en 1934, le collège dispense un enseignement fondé sur la non-violence, la lutte pour la paix, l'abolition des frontières. Le collège, au début, a du mal à recruter des pensionnaires. Ils ne sont qu'une vingtaine, venus de riches familles protestantes de France, de Suisse et même d'Allemagne. Quatre professeurs donnent leurs cours dans une annexe du temple du Chambon. L'Europe se prépare à la guerre, et la non-violence ne fait pas beaucoup d'adeptes. En outre, la vie est rude au village. L'hiver dure neuf mois, le vent du nord, la burlle, souffle fort à cette altitude. Le paysage est austère. Les habitants ne sont pas d'une folle gaieté. Parmi eux, beaucoup de darbystes, membres d'une secte fondée dans les Cévennes au XIXe siècle par le prédicateur anglais John Darby. Ses disciples s'appellent « frère » et « sœur », et refusent l'autorité de l'Église réformée de France. Ils se passent de pasteur, observant scrupuleusement les commandements de la Bible ! Et – détail qui a son importance – ils voient dans les Juifs, élus de Dieu, les dépositaires du message fondamental.

Les premiers « réfugiés » – des Juifs allemands fuyant les persécutions de Hitler – arrivent au Chambon en 1938-1939. Le Collège cévenol accueille ces intellectuels, et connaît un rapide développement. La défaite de 40, l'avènement de Vichy et les premières lois d'exception vont préciser sa vocation.

On ignore souvent (ou on feint d'ignorer) que le gouvernement de la collaboration, légalement établi, s'empresse – pour plaire au vainqueur – d'exclure les Juifs de la société française. Dès le mois d'août 1940, sa première décision est d'abroger la loi condamnant l'antisémitisme dans la presse. Tout de suite après le recensement de l'automne, une série de dispositions copiées sur les fameuses lois de Nuremberg interdit aux Juifs de la zone libre la fonction publique, et l'exercice de nombreuses professions. Cette mise hors la loi, dans un pays divisé, désorganisé, est plus qu'humiliante : elle condamne les Juifs à vivre d'expédients. Des camps, en zone libre, recueillent les Juifs étrangers arrêtés. (En 1942, ils renfermeront plus de 20 000 personnes.) La chasse aux Juifs est lancée.

Au Chambon, sans même qu'ait eu lieu une vraie concertation, on se prépare à agir. Il est clair que des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants menacés vont avoir besoin d'aide. Ici, on a l'habitude des opprimés, des pauvres, des malades. Il est naturel de les accueillir.

Pourquoi Georges Lamirand, secrétaire général à la Jeunesse du gouvernement de Vichy, a-t-il décidé de venir au Chambon faire acclamer le nom du Maréchal, en compagnie du préfet de Haute-Loire ? A-t-il été mal informé sur les sentiments des habitants ? Un banquet a été prévu au camp Joubert, siège des Éclaireurs de France. Puis un défilé à travers le village jusqu'au terrain de sport. La première partie du

programme se déroule assez normalement. Le ministre, sanglé dans un élégant uniforme bleu marine, le préfet décoré de feuilles de laurier et leur cortège semblent satisfaits. Les choses ne vont pas tarder à se gâter.

Sur la recommandation du pasteur Fontaine, on n'a sorti aucun drapeau, aucune banderole sur le parcours du défilé. Et surtout, il n'y a personne pour acclamer le ministre et crier les habituels « Vive le Maréchal ». Le cortège progresse dans une ville déserte. Les Éclaireurs de France hésitent même à entonner l'hymne des jeunes de la Révolution nationale : « C'est Lamirand qui nous mène – mène – mène... c'est Lamirand qui nous mène en rangs ! »

Au terrain de sport, le ministre et le préfet s'attendent à être reçus par les notables du Chambon ; ils ne sont pas là. A leur place, des enfants qui se bousculent. Lamirand fait mine d'apprécier ce bain de foule. Sur une petite estrade, quelques Chambonnais entourent le maire. L'un d'eux, sans se présenter, s'adresse aux officiels. Mais au lieu du discours de circonstance, éloge du Maréchal et de sa politique de Révolution nationale, de châtiment des coupables, de retour à la terre, etc., il délivre une causerie sur le treizième chapitre de l'épître de saint Paul aux Romains. Les fidèles de Fontaine la connaissent par cœur – mais pas le ministre, estomaqué. Le chapitre traite de la limite à partir de laquelle le fidèle a le droit de se dérober aux autorités supérieures, à la loi, si elle entre en conflit avec sa conscience.

Sujet brûlant, que tous écoutent avec attention, guettant la réaction des pétainistes. Le chapitre développe la nécessité d'obéir à l'autorité, invite les chrétiens à accomplir tous leurs devoirs civiques, payer les impôts, honorer ceux à qui l'hommage officiel est dû. Mais...

L'orateur élève la voix :

– Ne devez rien à personne, si ce n'est de vous aimer les uns les autres. Car celui qui aime les autres accomplit la loi. Les commandements : « Tu ne commettras point l'adultère », « tu ne tueras point », « tu ne déroberas point », « tu ne convoiteras point », et ceux qui peuvent les compléter, se résument dans cette parole : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. L'amour ne fait pas de mal au prochain. »

Le ministre est complètement dérouté par cette harangue. Il se penche vers le préfet, vers son chef de cabinet. Il range son discours tout prêt, et se limite à quelques mots de remerciements. Et le cortège se dirige comme prévu vers le temple, où l'incident – certains diront plus tard le drame – va éclater.

Toute la communauté est là. Fontaine a chargé un pasteur suisse de passage au Chambon – la guerre n'a pas interrompu les liens avec les frères suisses et a même renforcé les échanges – de prononcer le discours d'accueil. C'est, de nouveau, le thème de l'obéissance à l'État, et de la nécessité de désobéir pour ne pas enfreindre les lois de Dieu. Encore ! Les envoyés de Vichy hésitent sur le parti à prendre. S'en aller ? Rester jusqu'au bout ? Ils sont soulagés d'entendre la communauté entonner un cantique. Le ministre s'unit maladroitement au chœur des fidèles.

Mais pour lui, le pire est encore à venir. Une cérémonie de clôture est prévue dans la cour. Selon le protocole, on doit lever les couleurs et saluer le Maréchal, le bras tendu. Le salut n'aura pas lieu. Un groupe d'élèves du Collège cévenol, dont plusieurs futurs théologiens, s'avancent vers les officiels, porteurs d'un texte qu'ils ont rédigé avec le pasteur. Ils en donnent lecture :

Monsieur le Ministre,

Nous avons appris les scènes d'épouvante qui se sont déroulées à Paris où la police française, aux ordres de la puissance occupante, a arrêté dans leurs domiciles toutes les familles juives de Paris pour les parquer au Vel' d'Hiv'.

Les pères ont été arrachés à leur famille et déportés en Allemagne, les enfants arrachés à leurs mères qui subissaient le même sort que leurs maris. Sachant par expérience que les décrets de la puissance occupante sont, à bref délai, imposés à la France non occupée, où ils sont présentés comme des décisions spontanées du chef de l'État français, nous craignons que les mesures de déportation des Juifs ne soient bientôt appliquées en zone Sud.

Nous tenons à ce que vous sachiez que nous ne faisons pas de différence entre Juifs et non-Juifs, c'est contraire à l'enseignement évangélique...

Cette fois, Lamirand est blanc de colère ! Il se lève, regarde autour de lui, appelle son chauffeur. La dernière phrase de la harangue se perd un peu dans le brouhaha :

*Si nos camarades, dont la seule faute est d'être nés dans une autre religion, recevaient l'ordre de se laisser déporter...
... nous nous efforcerions de les cacher de notre mieux !*

Piteusement, le ministre bat en retraite sous les accusations des jeunes gens. A ceux qui exigent une réponse, il lance :

– Je ne suis pas au courant... pour le Vel' d'Hiv' ! Ces questions ne me regardent pas !

Sans un regard pour le préfet, consterné, il monte dans sa voiture et disparaît.

(On saura par la suite que le secrétaire général à la Jeunesse a menti en affirmant ignorer la rafle de juillet 1942 : sur la demande de la police parisienne, il a envoyé à Paris des jeunes du Service d'ordre légionnaire, stationnés à Vichy et aux alentours, pour seconder gendarmes et gardes mobiles parisiens. Le journal ultra-collaborateur Au Pilon, qui a suivi la rafle avec jubilation, a même critiqué le manque d'ardeur de ces jeunes venus de la zone libre !)

Abandonné, et craignant sans doute pour son avenir, le préfet laisse, à son tour, éclater sa colère. Il apostrophe le pasteur :

– Vous êtes responsable ! Cette journée devait célébrer l'unité de la jeunesse. Vous semez la discorde !

– Comment parler d'unité nationale quand on déporte nos frères et leurs enfants ?

répond Fontaine.

Le préfet s'étrangle :

– Pasteur, j'ai des ordres et je les exécuterai ! Les Juifs de Haute-Loire seront arrêtés ! Ce ne sont pas vos frères. Ils ne sont ni de votre Église ni de votre patrie ! Et il n'est pas question de déportations.